Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

VALMUT

Société par actions simplifiée au capital de 700 000 €

Siège social : Zone Artisanale Mittelfeld, 67190 Mutzig

379 468 242 RCS Saverne

(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2026

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

« DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 69 499,77 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	69 499,77 €
Absorption des pertes antérieures :	25 561,58 €
Solde :	43 938,19 €
A la réserve légale :	2 196,90 €
Solde :	41 741,29 €
A titre de dividendes :	41 741,29 €

Soit 0,60 € (valeur arrondie) par action

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

(…)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés. »

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2026

Certifié conforme[1]

La Présidente

TIBELYA
Fahad Belkass

Signé par :
Fahad BELKASS
BA748E5075EB402...

---

[1] *Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.*

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

VALMUT

Société par actions simplifiée au capital de 700 000 euros

Siège social : Zone Artisanale Mittelfeld - 67190 Mutzig

379 468 242 RCS Saverne

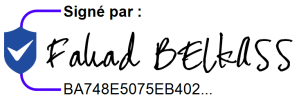
(la « **Société** »)

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

COMPTES SOCIAUX



TIBELYA - Présidente[1]
Fahad Belkass



---

[1] *Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.*

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 28/02/25
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 106	10 298	808	48
Immobilisations corporelles				
Constructions	508 486	475 768	32 718	35 223
Install. techniques, matériel et outillage	509 002	402 701	106 301	99 083
Autres immobilisations corporelles	828 901	736 671	92 230	102 775
Immob. en cours / Avances et acomptes				7 136
Immobilisations financières				
Participations	31 200		31 200	32 000
Autres titres immobilisés	40 072		40 072	41 112
Prêts	2 080		2 080	1 730
Autres immobilisations financières	56 647		56 647	57 453
Total actif immobilisé (III)	**1 987 494**	**1 625 438**	**362 057**	**376 562**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	2 369		2 369	2 744
Marchandises	630 941		630 941	638 355
Créances				
Clients et comptes rattachés	35 707	1 857	33 849	61 396
Autres créances	203 052	1 628	201 424	163 924
Charges constatées d'avance	31 778		31 778	62 904
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 037 479		1 037 479	1 031 146
Total actif circulant (IV)	**1 941 326**	**3 485**	**1 937 841**	**1 960 469**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**3 928 820**	**1 628 923**	**2 299 898**	**2 337 031**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 28/02/25
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	700 000	700 000
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	75 959	75 959
Report à nouveau	-25 562	-224 779
Résultat de l'exercice	**69 500**	**199 218**
Total capitaux propres (I)	**829 897**	**760 397**
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour charges	38 086	32 088
Total des provisions (II)	**38 086**	**32 088**
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	78 045	81 755
Emprunts et dettes financières diverses		264 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 024 665	886 130
Personnel	*114 132*	*83 227*
Organismes sociaux	*50 794*	*43 633*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*2 250*	*3 032*
Autres dettes fiscales et sociales	*40 391*	*51 203*
Dettes fiscales et sociales	207 567	181 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 562
Autres dettes	121 637	122 080
Produits constatés d'avance		340
Total des dettes (III)	**1 431 915**	**1 544 546**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**2 299 898**	**2 337 031**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

	du 01/03/25 au 30/09/25 7 mois	du 01/03/24 au 28/02/25 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	5 692 578	9 847 816
Production vendue	757 965	874 179
Montant net du chiffre d'affaires	**6 450 543**	**10 721 995**
Reprises sur amort., dép. et provisions	54 150	105 488
Autres produits	1 234	8 502
Total des produits d'exploitation (I)	**6 505 927**	**10 835 985**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 499 323	7 446 960
Variation de stock (m/ses)	28 238	-24 491
Achats de m.p & aut.approv.	328 854	575 709
Variation de stock (m.p.)	375	-1 211
Autres achats & charges externes	833 622	1 372 727
Impôts, taxes et vers. assim.	56 291	105 767
Salaires	527 127	865 379
Cotisations sociales	87 513	182 207
Dotations aux amort. et aux dépréciations	30 282	69 064
Sur immob. : dotations aux amort.	*26 797*	*47 002*
Sur actif circulant : dotations aux dép.	*3 485*	*22 062*
Dotations aux provisions	38 086	32 088
Autres charges	2 468	3 803
Total des charges d'exploitation (II)	**6 432 178**	**10 628 001**
Résultat d'exploitation (I - II)	**73 749**	**207 984**
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		3
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	4 812	6 774
Total des produits financiers (V)	**4 812**	**6 774**
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	8 157	15 661
Total des charges financières (VI)	**8 157**	**15 661**
Résultat financier (V - VI)	**-3 345**	**-8 887**
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	**70 404**	**199 100**
Produits exceptionnels (VII)		297
Charges exceptionnelles (VIII)	904	299
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	**-904**	**-2**
Impôts sur les bénéfices (X)		-120

YZICO
conseil & expertise

Compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

	du 01/03/25 au 30/09/25 7 mois	du 01/03/24 au 28/02/25 12 mois
Total des produits (I + III + V + VII)	6 510 739	10 843 059
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 441 239	10 643 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	**69 500**	**199 218**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11



Comptes Annuels 2025

Annexe légale

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Désignation de la société : SAS VALMUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 299 898 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 500 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Première application du règlement ANC 2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 01/03/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88206 REMIREMONT

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit COMMISSAIRE AUX COMPTES 88200 REMIREMONT

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

YZICO
conseil & expertise

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 253	852		11 106
Immobilisations incorporelles	**10 253**	**852**		**11 106**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 923			22 923
- Constructions sur sol d'autrui	111 868			111 868
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	373 695			373 695
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	491 991	20 949	3 938	509 002
- Installations générales, agencements aménagements divers	795 112			795 112
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 029	820	11 060	33 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 136		7 136	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 846 755**	**21 768**	**22 134**	**1 846 389**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 000		800	31 200
- Autres titres immobilisés	41 112		1 040	40 072
- Prêts et autres immobilisations financières	59 183	1 400	1 856	58 727
Immobilisations financières	**132 295**	**1 400**	**3 696**	**129 999**
ACTIF IMMOBILISE	**1 989 303**	**24 021**	**25 830**	**1 987 494**

YZICO
conseil & expertise

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit COMMISSAIRE AUX COMPTES 88200 REMIREMONT

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	852	21 768	1 400	24 021
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**852**	**21 768**	**1 400**	**24 021**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		7 136		7 136
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 998	3 696	18 694
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**22 134**	**3 696**	**25 830**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 205	93		10 298
Immobilisations incorporelles	**10 205**	**93**		**10 298**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 923			22 923
- Constructions sur sol d'autrui	92 666	1 269		93 935
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	357 674	1 236		358 911
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	392 908	13 731	3 938	402 701
- Installations générales, agencements aménagements divers	693 253	10 412		703 665
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 113	953	11 060	33 006
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 602 536**	**27 601**	**14 998**	**1 615 139**
ACTIF IMMOBILISE	**1 612 742**	**27 694**	**14 998**	**1 625 438**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

YZICO
conseil & expertise

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 264 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 080		2 080
Autres	56 647		56 647
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 707	35 707	
Autres	203 052	203 052	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 778	31 778	
Total	**329 264**	**270 537**	**58 727**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 050		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS, FACTURES À ETABLIR	13 721
FRS AV A RECEVOIR	14 863
AVOIR A REC. CH.EXTERNES	2 006
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 875
Total	**47 819**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 700 000,00 euros décomposé en 70 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	32 088	38 086	32 088		38 086
Total	**32 088**	**38 086**	**32 088**		**38 086**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		38 086	32 088		
Financières					
Exceptionnelles					

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 431 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 534	3 534		
- à plus de 1 an à l'origine	74 511	7 005	31 030	36 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 024 665	1 024 665		
Dettes fiscales et sociales	207 567	207 567		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	121 637	121 637		
Total	**1 431 915**	**1 364 409**	**31 030**	**36 476**
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	3 957			

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit COMMISSAIRE AUX COMPTES 68200 REIMIREMONT

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	982
FFNP - EAU	1 468
FFNP - ELECTRICITE GAZ	9 008
FFNP - ACHATS MARCHANDISES	14 439
FFNP - LOCATIONS MOB	133
FFNP - ENTRETIEN REPARAT	982
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	302
FFNP - HONORAIRES EC	5 400
FFNP - HONORAIRES CAC	6 864
FFNP - HONORAIRES JURIDIQUES	1 605
FFNP - PUBLICITE	4 188
FNP COTISATIONS	326
FFNP - REDEVANCE SACEM	3 138
FNP SOUS-TRAITANCE	37
INTÉRÊTS COURUS +A PAYER	3 534
PROVISION POUR CONGES À PAYER	62 103
PERS CH A P. PRIME ANNUE	43 511
CAP PROV PRIME	401
CAP PROVISION HEURES	5 289
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 799
CAP PROV PRIME	7 632
PROV CHARGES SOC PRIMES AUTRES	41
CAP S/ PROVISION HEURES	1 737
DIVERS - CHARGES +A PAYER	3 334
Total	**226 295**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	12 614		
CCA FOURN ADMINISTR	1 036		
CCA MARCHANDISES	14 274		
CCA ECONOMAT	2 702		
CCA CADEAUX CARTE U	66		
CCA COTISATIONS	1 087		
Total	**31 778**		

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Notes sur le compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	721 969		721 969
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	13 341		13 341
Ventes de marchandises	5 692 578		5 692 578
Produits des activités annexes	22 655		22 655
TOTAL	**6 450 543**		**6 450 543**

Docusign Envelope ID: 8D38FC93-44C6-887F-83F5-0A04A81AEA11

Autres informations

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
882 REMIREMONT

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 526 euros

La recommandation du CNC n° 2003 R-01 du 1er avril 2003 sur les engagements de retraite, qui est la transposition de la norme IAS 19 dans les principes comptables français, prévoit qu'à compter du 1er janvier 2004, les sociétés peuvent choisir entre :
- la comptabilisation des engagements de retraite en ayant la possibilité de définir leur propre méthode d'évaluation,
- ou une simple mention en annexe.

Au 30 Septembre 2025, les engagements de retraite ont été évalués conformément aux normes préconisées par le CNC avec une évaluation actuarielle des prestations accordées.
Les hypothèses retenues sont les suivantes :
- Départ à l'âge de 64 ans pour les non cadres et 66 ans pour les cadres à l'initiative du salarié (l'indemnité est donc soumise à charges sociales et fiscales sur la base des taux actuels de l'entreprise)
- Turnover de 0% pour les cadres, 9% constant jusqu'à 55ans et 0% au-dela pour les employés, 5% constant pour les agents de maîtrise
- Progression des salaires à hauteur de :
1.50% pour les cadres
1.50% pour les employés et agents de maîtrise
- Taux d'actualisation de 3.82 % (inflation comprise)
- Table de mortalité préconisée par le CNC : Table INSEE 2018-2020
- Indemnités calculées sur les bases de la convention collective applicable à l'entreprise
Méthode de calcul utilisée: ANC 2021.
Les engagements de retraite de la société VALMUT s'élèvent à 38 526 €.
Ils n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes au 30/09/2025.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

CFGS
- AUDIT -

VALMUT

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 euros
Zone Artisanale Mittelfeld
67190 MUTZIG

RCS Saverne 379 468 242

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALMUT relatifs à l'exercice clos le 30/09/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Mars 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Nabord,

Le 11 mai 2026

ORCOM CFGS AUDIT

Fabien VERLET

Commissaire aux comptes associé
Inscrit à la Compagnie Régionale de l'Est



SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 28/02/25
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 106	10 298	808	48
Immobilisations corporelles				
Constructions	508 486	475 768	32 718	35 223
Install. techniques, matériel et outillage	509 002	402 701	106 301	99 083
Autres immobilisations corporelles	828 901	736 671	92 230	102 775
Immob. en cours / Avances et acomptes				7 136
Immobilisations financières				
Participations	31 200		31 200	32 000
Autres titres immobilisés	40 072		40 072	41 112
Prêts	2 080		2 080	1 730
Autres immobilisations financières	56 647		56 647	57 453
Total actif immobilisé (III)	**1 987 494**	**1 625 438**	**362 057**	**376 562**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	2 369		2 369	2 744
Marchandises	630 941		630 941	638 355
Créances				
Clients et comptes rattachés	35 707	1 857	33 849	61 396
Autres créances	203 052	1 628	201 424	163 924
Charges constatées d'avance	31 778		31 778	62 904
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 037 479		1 037 479	1 031 146
Total actif circulant (IV)	**1 941 326**	**3 485**	**1 937 841**	**1 960 469**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**3 928 820**	**1 628 923**	**2 299 898**	**2 337 031**

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 28/02/25
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	700 000	700 000
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	75 959	75 959
Report à nouveau	-25 562	-224 779
Résultat de l'exercice	**69 500**	**199 218**
Total capitaux propres (I)	**829 897**	**760 397**
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour charges	38 086	32 088
Total des provisions (II)	**38 086**	**32 088**
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	78 045	81 755
Emprunts et dettes financières diverses		264 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 024 665	886 130
Personnel	*114 132*	*83 227*
Organismes sociaux	*50 794*	*43 633*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*2 250*	*3 032*
Autres dettes fiscales et sociales	*40 391*	*51 203*
Dettes fiscales et sociales	207 567	181 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 562
Autres dettes	121 637	122 080
Produits constatés d'avance		340
Total des dettes (III)	**1 431 915**	**1 544 546**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**2 299 898**	**2 337 031**

Compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
68200 REMIREMONT

	du 01/03/25 au 30/09/25 7 mois	du 01/03/24 au 28/02/25 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	5 692 578	9 847 816
Production vendue	757 965	874 179
Montant net du chiffre d'affaires	**6 450 543**	**10 721 995**
Reprises sur amort., dép. et provisions	54 150	105 488
Autres produits	1 234	8 502
Total des produits d'exploitation (I)	**6 505 927**	**10 835 985**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 499 323	7 446 960
Variation de stock (m/ses)	28 238	-24 491
Achats de m.p & aut.approv.	328 854	575 709
Variation de stock (m.p.)	375	-1 211
Autres achats & charges externes	833 622	1 372 727
Impôts, taxes et vers. assim.	56 291	105 767
Salaires	527 127	865 379
Cotisations sociales	87 513	182 207
Dotations aux amort. et aux dépréciations	30 282	69 064
Sur immob. : dotations aux amort.	*26 797*	*47 002*
Sur actif circulant : dotations aux dép.	*3 485*	*22 062*
Dotations aux provisions	38 086	32 088
Autres charges	2 468	3 803
Total des charges d'exploitation (II)	**6 432 178**	**10 628 001**
Résultat d'exploitation (I - II)	**73 749**	**207 984**
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		3
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	4 812	6 774
Total des produits financiers (V)	**4 812**	**6 774**
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	8 157	15 661
Total des charges financières (VI)	**8 157**	**15 661**
Résultat financier (V - VI)	**-3 345**	**-8 887**
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	**70 404**	**199 100**
Produits exceptionnels (VII)		297
Charges exceptionnelles (VIII)	904	299
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	**-904**	**-2**
Impôts sur les bénéfices (X)		-120

Compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

	du 01/03/25 au 30/09/25 7 mois	du 01/03/24 au 28/02/25 12 mois
Total des produits (I + III + V + VII)	6 510 739	10 843 059
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 441 239	10 643 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	**69 500**	**199 218**



Comptes Annuels 2025

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Désignation de la société : SAS VALMUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 299 898 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 500 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/03/2025 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Première application du règlement ANC 2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 01/03/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88206 REMIREMONT

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 253	852		11 106
Immobilisations incorporelles	**10 253**	**852**		**11 106**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 923			22 923
- Constructions sur sol d'autrui	111 868			111 868
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	373 695			373 695
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	491 991	20 949	3 938	509 002
- Installations générales, agencements aménagements divers	795 112			795 112
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 029	820	11 060	33 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 136		7 136	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 846 755**	**21 768**	**22 134**	**1 846 389**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 000		800	31 200
- Autres titres immobilisés	41 112		1 040	40 072
- Prêts et autres immobilisations financières	59 183	1 400	1 856	58 727
Immobilisations financières	**132 295**	**1 400**	**3 696**	**129 999**
ACTIF IMMOBILISE	**1 989 303**	**24 021**	**25 830**	**1 987 494**

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	852	21 768	1 400	24 021
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**852**	**21 768**	**1 400**	**24 021**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		7 136		7 136
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 998	3 696	18 694
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**22 134**	**3 696**	**25 830**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 205	93		10 298
Immobilisations incorporelles	**10 205**	**93**		**10 298**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 923			22 923
- Constructions sur sol d'autrui	92 666	1 269		93 935
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	357 674	1 236		358 911
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	392 908	13 731	3 938	402 701
- Installations générales, agencements aménagements divers	693 253	10 412		703 665
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 113	953	11 060	33 006
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 602 536**	**27 601**	**14 998**	**1 615 139**
ACTIF IMMOBILISE	**1 612 742**	**27 694**	**14 998**	**1 625 438**

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 329 264 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 080		2 080
Autres	56 647		56 647
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 707	35 707	
Autres	203 052	203 052	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 778	31 778	
Total	**329 264**	**270 537**	**58 727**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 050		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS, FACTURES À ETABLIR	13 721
FRS AV A RECEVOIR	14 863
AVOIR A REC. CH.EXTERNES	2 006
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 875
Total	**47 819**

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 700 000,00 euros décomposé en 70 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	32 088	38 086	32 088		38 086
Total	**32 088**	**38 086**	**32 088**		**38 086**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		38 086	32 088		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 431 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 534	3 534		
- à plus de 1 an à l'origine	74 511	7 005	31 030	36 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 024 665	1 024 665		
Dettes fiscales et sociales	207 567	207 567		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	121 637	121 637		
Total	**1 431 915**	**1 364 409**	**31 030**	**36 476**
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	3 957			

Notes sur le bilan

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
68200 REMIREMONT

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	982
FFNP - EAU	1 468
FFNP - ELECTRICITE GAZ	9 008
FFNP - ACHATS MARCHANDISES	14 439
FFNP - LOCATIONS MOB	133
FFNP - ENTRETIEN REPARAT	982
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUE	302
FFNP - HONORAIRES EC	5 400
FFNP - HONORAIRES CAC	6 864
FFNP - HONORAIRES JURIDIQUES	1 605
FFNP - PUBLICITE	4 188
FNP COTISATIONS	326
FFNP - REDEVANCE SACEM	3 138
FNP SOUS-TRAITANCE	37
INTÉRÊTS COURUS +A PAYER	3 534
PROVISION POUR CONGES À PAYER	62 103
PERS CH A P. PRIME ANNUE	43 511
CAP PROV PRIME	401
CAP PROVISION HEURES	5 289
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 799
CAP PROV PRIME	7 632
PROV CHARGES SOC PRIMES AUTRES	41
CAP S/ PROVISION HEURES	1 737
DIVERS - CHARGES +A PAYER	3 334
Total	**226 295**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	12 614		
CCA FOURN ADMINISTR	1 036		
CCA MARCHANDISES	14 274		
CCA ECONOMAT	2 702		
CCA CADEAUX CARTE U	66		
CCA COTISATIONS	1 087		
Total	**31 778**		

Notes sur le compte de résultat

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88200 REMIREMONT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	721 969		721 969
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	13 341		13 341
Ventes de marchandises	5 692 578		5 692 578
Produits des activités annexes	22 655		22 655
TOTAL	**6 450 543**		**6 450 543**

Autres informations

SARL CFGS Audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES
88206 REMIREMONT

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 526 euros

La recommandation du CNC n° 2003 R-01 du 1er avril 2003 sur les engagements de retraite, qui est la transposition de la norme IAS 19 dans les principes comptables français, prévoit qu'à compter du 1er janvier 2004, les sociétés peuvent choisir entre :
- la comptabilisation des engagements de retraite en ayant la possibilité de définir leur propre méthode d'évaluation,
- ou une simple mention en annexe.

Au 30 Septembre 2025, les engagements de retraite ont été évalués conformément aux normes préconisées par le CNC avec une évaluation actuarielle des prestations accordées.
Les hypothèses retenues sont les suivantes :
- Départ à l'âge de 64 ans pour les non cadres et 66 ans pour les cadres à l'initiative du salarié (l'indemnité est donc soumise à charges sociales et fiscales sur la base des taux actuels de l'entreprise)
- Turnover de 0% pour les cadres, 9% constant jusqu'à 55ans et 0% au-dela pour les employés, 5% constant pour les agents de maîtrise
- Progression des salaires à hauteur de :
1.50% pour les cadres
1.50% pour les employés et agents de maîtrise
- Taux d'actualisation de 3.82 % (inflation comprise)
- Table de mortalité préconisée par le CNC : Table INSEE 2018-2020
- Indemnités calculées sur les bases de la convention collective applicable à l'entreprise
Méthode de calcul utilisée: ANC 2021.
Les engagements de retraite de la société VALMUT s'élèvent à 38 526 €.
Ils n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes au 30/09/2025.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.